Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 33 no 37 | Edmonton, semaine du 15 au 21 octobre 1999 | 16 pages | 60c

La légitimité du droit de vote lors d'élections scolaires francophones,c'est pour qui ?

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Le 25 octobre prochain, suite à la démission de Denis Tardif, maintenant au Secrétariat des affaires francophones, le Conseil scolaire régional du Centre-Nord a déclenché une élection partielle afin de combler un poste de conseiller laissé vacant. Jusque là, rien d'anormal, et selon la Loi scolaire (School Act), seul un parent qui a un enfant inscrit de la 1ère à la 12ième année dans une des écoles gérées par le Conseil scolaire et qui répond aux autres exigences de l'article 223.4 (1) a le droit de vote.

C'est plutôt ce point qui suscite encore des débats. Encore, parce qu'il semble que le débat ne soit pas nouveau, et qu'à moins d'un amendement à la loi scolaire de l'Alberta, les autres francophones qui n'ont plus ou n'ont pas encore d'enfants inscrits dans une école francophone, mais qui s'intéressent de près à l'éducation francophone, n'auront pas le droit de voter pour le candidat ou la candidate de leur choix. Et à moins d'un amendement, s'il doit y en avoir un, la même loi s'appliquera lors des prochaines élections générales qui sont prévues pour octobre 2001.

On pourrait facilement regarder autour de nous pour s'apercevoir que le même phénomène existe ailleurs qu'en Alberta, et le but d'un tel processus était tout simplement à la base de protéger les communautés francophones et de leur permettre d'avoir le contrôle de leurs institutions. La loi provinciale permet à tout payeur de taxes, qu'il soit anglophone ou francophone de voter pour le ou la candidate de son choix, lors de la tenue d'élections scolaires, mais un anglophone ne peut voter lors d'une élection francophone, à moins d'avoir un enfant inscrit dans une de ces écoles, et pour avoir un enfant inscrit dans une école francophone, il doit rencontrer les normes d'admissibilité qui exigent entre autres d'avoir au moins un des parents francophone ou de souche francophone.

Étant donné que cette loi a été promulguée afin de protéger les minorités linguistiques et de leur permettre d'avoir le contrôle de leurs institutions, pourquoi limiter le droit de vote à une catégorie spécifique des membres de cette communauté ? Pour plusieurs, c'est très légitime, et pour d'autres ça l'est beaucoup moins. Il semblerait qu'à l'intérieur même de la communauté il y ait des dissensions. Il existe différentes lignes de pensée touchant l'éducation francophone en Alberta, (on entend ici, par lignes de pensées, le fait que ce ne sont pas tous les francophones qui envoient leurs enfants à l'école francophone, et qui, pour diverses raisons, optent pour les écoles d'immersion ou autres) et un élargissement du droit de vote à tous les francophones permettrait à plus de gens de se prononcer mais au détriment de qui? Est-ce que certaines écoles francophones pourraient perdre leurs acquis des dernières années si les électeurs mettent en poste des conseillers scolaires favorisant une autre ligne de pensée que celle préconisée présentement par les écoles francophones? Si on élargit les critères de l'électorat, comment redéfinir ces derniers? Qui est francophone et qui ne l'est pas, qui peut ou ne peut pas voter? Comment en arriver à établir une identification en respect avec les institutions francophones?

Beaucoup de francophones qui ont des enfants à la maternelle et qui s'intéressent au développement pédagogique de leurs enfants, ignoraient qu'ils ne pouvaient pas voter, (selon la loi provinciale, la maternelle ne fait pas encore partie intégrante du système) mais il semble que pour eux ce soit tout à fait légitime de pouvoir voter pour le conseiller qu'ils jugent le plus approprié.

Une table de concertation du ministre de l'Éducation existe cependant, regroupant des intervenants de diverses associations représentant des francophones des quatre coins de l'Alberta, et, des résolutions et des recommandations sur la question du droit de vote ont déjà été amenées sur la table de ce comité consultatif. Mais il reste encore beaucoup de travail à faire. Il ne semble pas que le ministère de l'Education ait des réticences à amender cette loi, mais si les solutions venaient de la communauté, on en arriverait sûrement à un cons-census et le dossier progresserait plus rapidement.



photo: Mireille Dunn

Souper thème «Recyclage» à Lethbridge

MIREILLE ROCHON

Lethbridge

Avez-vous déjà eu l'occasion de porter votre robe de mariée une deuxième fois? Et bien, à Lethbridge cette chance s'est présentée. Le souper de renouvellement du membership de l'ACFA Régionale de Lethbridge, qui avait lieu le 2 octobre dernier, c'est avéré un succès, avec plus de 50 personnes se présentant habillées suivant le thème du «recyclage».

Le souper servi, des jeux de brise-glace avaient été organisés pour détendre l'atmosphère, mais ce sont surtout les costumes qui étaient au centre de la soirée, d'ailleurs ceux entre autres fabriqués de sacs de farine ont suscité beaucoup de rires.

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

10015349 XX140 (A) 13L 4
MICROFILM INC. SOCIETE CANADIENNE DU
110-464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1

Citation de la semaine

Comment savoir tout sans vieillir?

Fernand Crommelynck

Contraventions: le ministère de la Justice change son fusil d'épaule

Ottawa (APF): **Inspiré par le jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Beaulac, le ministère de la Justice vient de décider que sa lecture de la dualité linguistique n'était plus conforme avec la nouvelle réalité juridique. Cette décision pourrait avoir des conséquences favorables sur une cause importante qui sera plaidée devant la Cour fédérale au mois de janvier prochain.**

Justice Canada doit en effet répondre d'une action en justice intentée par le Commissariat aux langues officielles et l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO), qui a pour objet l'application par les provinces, les territoires et les municipalités de la Loi fédérale sur les contraventions.

Depuis 1996, le fédéral a le pouvoir de conclure des ententes avec les autres ordres de gouvernement concernant l'administration des poursuites et la perception des amendes lors d'infractions fédérales mineures.

La loi adoptée au Parlement qui permet de refiler cette responsabilité aux gouvernements inférieurs ne contient cependant aucune disposition linguistique. Résultat : le conducteur francophone qui est pris à faire de l'excès de vitesse dans un parc fédéral ou à détruire un barrage de castors n'a aucune assurance légale d'être servi en français, si la contravention est désormais émise par une province ou une municipalité unilingue anglophone.

Pour contourner ce fâcheux problème, le ministère de la Justice a décidé d'incorporer une clause linguistique dans toutes ses ententes administratives avec les provinces et les municipalités. L'Association des juristes d'expression française de l'Ontario exige de son côté un amendement à la Loi sur les contraventions, de façon à garantir le maintien des droits linguistiques existants.

La défense présentée par le ministère de la Justice dans son mémoire déposé à la Cour fédérale au mois d'avril dernier avait littéralement indigné les porte-parole de la francophonie canadienne. Le ministère soutenait en effet que le gouvernement fédéral n'était pas obligé *«de toujours prendre les mesures favorisant le plus l'épanouissement et le développement des communautés minoritaires ou promouvant le mieux les deux langues officielles, ou une obligation de procéder systématiquement à des consultations publiques».*

Le jugement Beaulac, cet individu de la Colombie-Britannique qui réclamait un procès en langue française, a cependant forcé Justice Canada a refaire ses devoirs. Avant la décision Beaulac, les droits linguistiques étaient considérés comme un compromis politique que la Cour suprême du Canada invitait à interpréter avec une certaine prudence.

C'est cette approche prudente qui avait incité le plus haut tribunal à déclarer en 1986 qu'un accusé avait certes le droit de se faire comprendre dans sa langue devant les tribunaux, mais que le juge et le procureur de la Couronne n'avaient pas l'obligation en retour de comprendre cette langue.

Depuis le jugement Beaulac rendu le 20 mai, il n'est plus question d'interpréter d'une façon aussi restrictive et prudente les droits linguistiques.

Le ministère de la Justice vient donc de donner le mandat à ses avocats d'examiner la possibilité de déposer un mémoire modifié dans l'affaire sur les contraventions, ou à défaut d'ajuster la plaidoirie orale à la nouvelle réalité juridique.

«L'argumentation qu'on avait mis de l'avant n'est pas conforme puisqu'elle était basée sur la jurisprudence antérieure» explique Me Marc Tremblay, avocat-conseil au ministère. Celui-ci n'est pas en mesure de dire quels passages du mémoire seront modifiés, mais dit que le ministère accepte «qu'il faut aborder les droits linguistiques de façon particulière».

Internet: en anglais seulement pour le sport amateur

Ottawa (APF): **Les fédérations sportives canadiennes ont beaucoup de difficulté à reconnaître qu'il existe deux langues officielles au pays.**

Une compilation des sites internet des fédérations réalisée par la député de Longueuil et porte-parole bloquiste en matière de Sport amateur, Caroline St-Hilaire, démontre que 70 pour cent des sites sont unilingues anglais.

Sur les 63 sites recensés par la députée, 12 seulement sont totalement bilingues et 9 le sont partiellement. Pas moins de 17 associations et fédérations sportives fautives ont une adresse à Gloucester, une ville en banlieue d'Ottawa. D'autres, comme l'Association canadienne de crosse, l'Association canadienne de soccer et la Fédération équestre canadienne sont situées dans la capitale nationale.

«Puisque le contenu de la plainte était assez large, on a décidé que ça méritait une étude approfondie»

Mme St-Hilaire a écrit le 7 juin dernier au Commissaire aux langues officielles pour lui demander de faire enquête «sur les obstacles que doivent franchir les francophones du Québec et du Canada dans le monde du sport amateur d'élite».

La décision de la députée de porter plainte faisait suite aux propos recueillis lors des audiences publiques tenues l'année dernière par le sous-comité sur les sports.

«il a été porté à la connaissance du sous-comité que les francophones doivent contourner plus d'obstacles que les anglophones dans le monde du sport amateur notamment en raison de l'unilinguisme anglais qui sévit dans les fédérations nationales de sport et à l'Association olympique canadienne, à l'absence d'entraîneurs francophones ou bilingues, de documentation dans les deux langues et de l'unilinguisme anglais qui sévirait dans les centres d'entraînement nationaux de haut niveau» lit-on dans la lettre que Mme St-Hilaire a fait parvenir au Commissaire Goldbloom.

Cette plainte de Mme St-Hilaire n'est pas restée sans réponse, puisque le Commissariat a entrepris depuis peu une étude spéciale sur le sport amateur et les services offerts aux athlètes anglophones et francophones. Les enquêteurs ont l'intention de réaliser des entrevues avec les dirigeants des associations sportives et ceux de Sport Canada, de même qu'avec des athlètes.



«Puisque le contenu de la plainte était assez large, on a décidé que ça méritait une étude approfondie» explique Catherine Scott, l'attachée de presse de la Commissaire Dyane Adam. L'étude devrait être complétée le printemps prochain.

Le Commissariat avait déjà mené une étude à la fin des années 80 pour faire la lumière sur les causes des faiblesses linguistiques lors d'événements nationaux et internationaux tenus au Canada comme les Jeux olympiques, les Jeux du Commonwealth et les Jeux panaméricains.

Brouille entre la Société de Théâtre de Calgary et la Cité des Rocheuses

ALAIN BERTRAND

Calgary

Manon Breton et France membres du conseil d'administration de la Société de Théâtre de Calgary, en ont gros sur le coeur. Après avoir été directement visées par une lettre du conseil d'administration de la Société du centre scolaire communautaire de Calgary, elles font appel à la francophonie de Calgary.

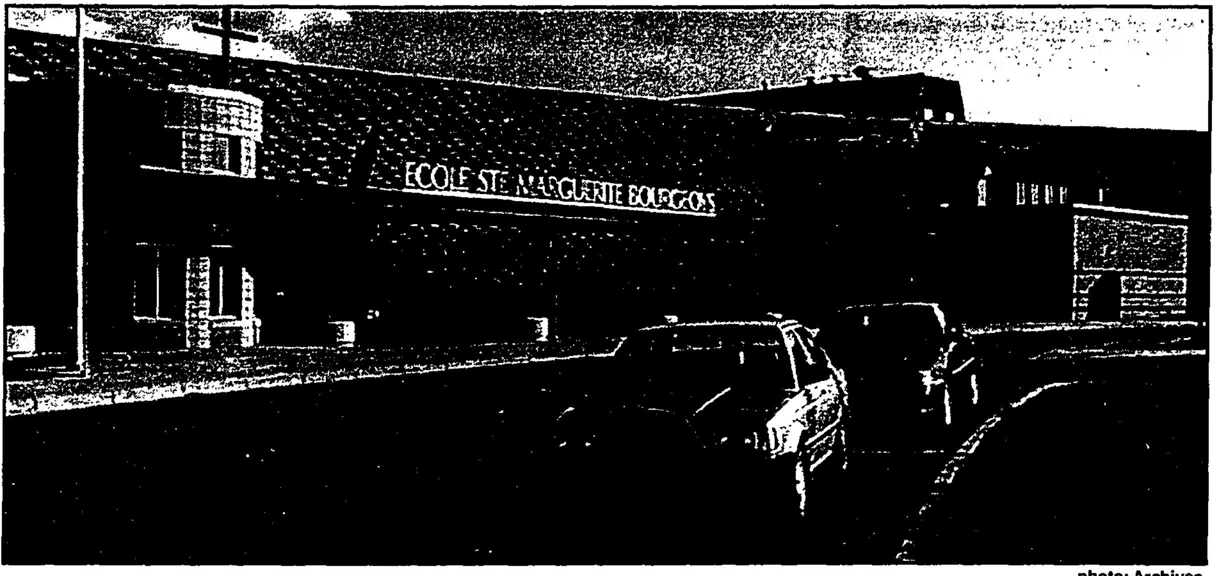


photo: Archives

Cette lettre en question annonce que lors d'une réunion spéciale tenue le 29 septembre, le conseil d'administration de la Société du centre scolaire communautaire a adopté une résolution suspendant indéfiniment toutes relations d'affaires avec ces deux membres du conseil d'administration de la Société de Théâtre.

Selon Manon Breton, cette lettre fait suite à une réunion tenue récemment à la Cité pour la présentation d'une analyse effectuée par la firme Haynes & Elliott sur les relations entre la francophonie et la Cité des Rocheuses. Toujours selon Manon Breton, ce rapport serait négatif à 98%. «Le rapport indiquait que des changements de base doivent être apportés, explique-t-elle, la Cité des Rocheuses n'a aucune intention de corriger les choses pour que la S.T.C. puisse y présenter du théâtre.»

D'après une lettre envoyée à ses membres, la saison 1998-1999 aurait été très coûteuse. Selon Manon Breton, des ententes verbales non-respectées et l'annonce d'une fermeture possible de la Cité des Rocheuses en 1998 en seraient les raisons. De plus, un manque d'espace pour les répétitions et le fait de devoir continuellement défaire les décors après chaque représentation n'ont fait qu'aggraver la situation.

Suite à la réception de cette lettre, lors d'une réunion spéciale tenue le 5 octobre, le conseil administratif de la Société de Théâtre a pris la décision à l'unanimité de ne plus présenter de spectacles dans les locaux de la Société du centre scolaire communautaire et ce, pour une période indéfinie. «On a discuté pendant deux ans et nous n'avons vu aucun effort de la part de la Cité pour améliorer la situation», souligne Manon Breton. «Lors de notre assemblée générale tenue le 12 septembre, les membres présents ont demandé au conseil administratif que la Société de Théâtre présente ses spectacles ailleurs, qu'elle se trouve un local où elle pourrait présenter ses ateliers et activités culturelles pour mieux servir la communauté francophone. Malgré cela, le C.A. avait décidé de rester à la Cité afin d'aider cette dernière à rassembler les francophones sous un même toit».

«Donc, nous nous cherchons maintenant un nouveau local. Nous ne sommes pas les premiers à quitter la Cité pour cause de conflits de personnalité. Nous devons nous réorganiser, nous restructurer. Nous présenterons tout de même notre saison 1999-2000 en commençant par un souper Meurtre et Mystère qui se tiendra à l'école Queens Park du 28 au 30 octobre. Nous pensons aussi relancer nos soirées d'Impro». « La S.T.C. ressort de cette expé-rience très forte. Nous sommes un client qui appartient à la communauté et nous allons enfin pouvoir investir toutes nos énergies pour préparer des activités de qualité pour la francophonie. Il est grand temps que la communauté exprime ses attentes envers les dirigeants des associations communautaires ».

«La résolution détaillée dans cette lettre a été prise suite à des problèmes particuliers que nous avons eus avec ces deux individus» explique Marc Lalonde, président de la Société du centre scolaire-communautaire. «Nos moeurs professionnels ne nous permettent pas d'élaborer. Nous ne parlerons de détails qu'aux personnes ayant une raison professionnelle ou financière d'en savoir plus. L'assassinat de caractère n'est pas de notre ressort» termine-t-il. Une lettre indiquant que la Société du centre scolaire-communautaire ne refuse pas de collaborer avec les autres membres du conseil administratif de la Société de Théâtre de Calgary a été envoyée à ces derniers.

Création du professorat Louis Desrochers à la Faculté Saint-Jean

RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Alors que les praticiens des «Canadian Studies» concentrent surtout leurs études sur le Canada anglais et que les francophones Québécois s'intéressent surtout aux «Etudes québécoises», peu d'institutions intègrent aussi bien l'étude du Canada français que du Canada anglais. La création du professorat Louis Desrochers en Etudes canadiennes à la Faculté Saint-Jean aura pour but de promouvoir l'étude du Canada par l'entremise d'une pluralité de disciplines.

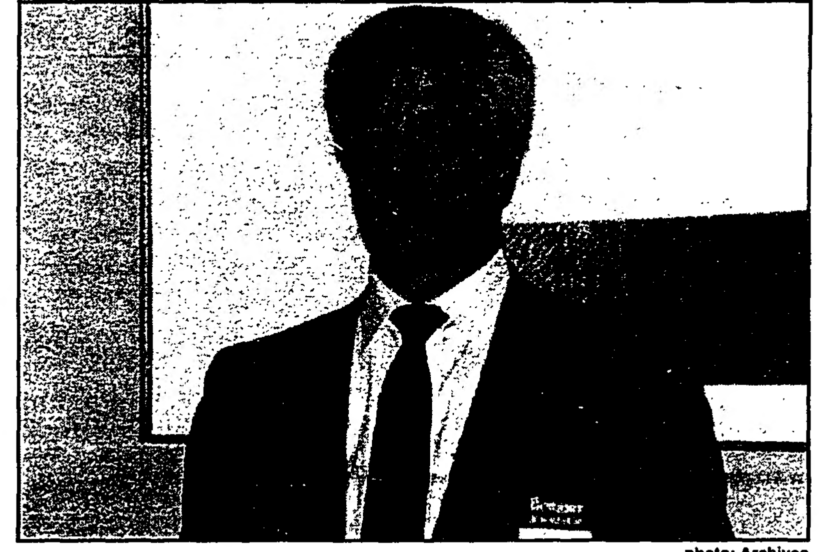


photo: Archives

Monsieur Louis Desrochers

C'est pour souligner son rôle auprès de la Faculté Saint-Jean, de son appui et de son engagement tout au long de l'évolution de l'institution que le professorat Louis Desrochers a été institué. Plus que quiconque, M. Desrochers a assuré la création du Collège universitaire Saint-Jean, devenu par la suite la Faculté que l'on connaît aujourd'hui. De par sa position et son influence au sein du Conseil d'administration de la University of Alberta dès 1966 et auprès des gouvernements provincial et fédéral, Louis Desrochers a largement concouru à l'existence non seulement des écoles françaises, mais d'une institution d'enseignement universitaire en français en Alberta.

Sa contribution pour la cause canadienne-française a d'ailleurs été reconnue lorsqu'on lui a décerné l'Ordre du Canada en 1994 et, plus récemment, le prix Boréal 1996 de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA).

Parti du Québec en 1939, il a fréquenté le Collège des Jésuites puis le Collège Saint-Jean à Edmonton. Il a étudié le droit à la University of Alberta de 1949 à 1952. Il se pose alors en défenseur du Canada français auprès de ses confrères et, dans l'année de stage qui suit, il commence à s'engager de façon active dans la vie française à Edmonton. Parmi bien d'autres activités, dont la cofondation et la présidence du Théâtre français d'Edmonton, ses énergies l'amènent surtout à agir auprès de l'Association canadienne-française de l'Alberta pour faire avancer les dossiers comme ceux de la radio française, de la visibilité de l'Alberta dans le Canada et, tout particulièrement, de l'éducation en français, du préscolaire au premier cycle. Il assume la présidence de l'Association pendant deux ans et y joue depuis le rôle de «sénateur».

Au fil des ans Louis Desrochers a siégé sur de nombreux et prestigieux conseils d'administration comme le Bureau des Gouverneurs de la University of Alberta, le Conseil des Arts du Canada, la Banque de Montréal

suite en page 11...

ÉDITORIAL

La guerre du homard

Première séquence: Des pêcheurs autochtones remontent des casiers à homard dans leurs bateaux. En arrière plan, un tipi est planté sur le quai. Deuxième séquence: Des casiers à homard sont vandalisés, d'autres sont brûlés. Des pêcheurs non-autochtones montrent leur mécontentement en menant des campagnes d'intimidation contre les pêcheurs autochtones. Le ton et la tension montent dans les Maritimes depuis que la Cour suprême a reconnu, le 17 septembre dernier, un droit de pêche commerciale aux Micmacs en vertu d'un traité qui date de 1760. Depuis, la guerre du homard fait rage en Nouvelle-Écosse.

En l'espace de quelques semaines, les Micmacs sont devenus les gros méchants que l'on accuse un peu trop rapidement de vouloir décimer les stocks de ce grand crustacé marin décapode que l'on appelle plus communément le homard. Il est tout de même ironique de les accuser de vouloir décimer cette ressource naturelle quand depuis l'arrivée des non-autochtones des forêts entières ont été coupées, des rivières et des fleuves ont été contaminés par une myriade de produits toxiques, des espèces animales ont été massacrées (ex: le bison des plaines) et des stocks entiers de poissons ont été surpêchés (ex: la morue). Comme le précisait, Phil Fontaine, chef national de l'Assemblée des Premières Nations: « depuis des milliers d'années, la conservation constitue l'une des priorités des membres des Premières Nations. Cette priorité tiendra une place importante dans toute discussion éventuelle touchant le partage des ressources issues de la pêche. Toutefois, la conservation ne doit pas servir de prétexte pour restreindre les droits issus de traités des Autochtones en faveur de tout autre groupe en cause. »

La réaction des autochtones face au jugement de la Cour suprême est tout à fait compréhensible dans la mesure où ils attendaient ce moment depuis 240 ans. Mais devons-nous le rappeler, l'activité de pêche pour les Micmacs ne constitue pas un privilège mais bien un droit. La réaction des pêcheurs non-autochtones peut aussi se comprendre, même si le vandalisme et la violence sont injustifiables. Le homard représente leur raison de vivre et souvent leur seule ressource économique. Alors comment expliquer les affrontements et la colère? Tout simplement, parce que quelqu'un, quelque part n'a pas terminé un travail commencé en 1982.

Ce quelqu'un, c'est le gouvernement fédéral. « En 1982, le Parlement du Canada a enchâssé dans la Constitution la reconnaissance des droits ancestraux ou issus de traités des peuples autochtones. Mais les politiciens ont négligé de circonscrire la portée de ces droits, laissant aux tribunaux le soin de s'en charger. (*Le Devoir*, le 5 octobre 1999)» Tant que la politique paternaliste du gouvernement fédéral ne changera pas, tant que les négociations ne se feront pas dans un climat de confiance et sur un pied d'égalité, nous pouvons nous attendre à d'autres conflits comme celui de Burnt Church. Comme l'avait précisé la Commission royale sur les peuples autochtones, « il est lourd et coûteux de se tourner vers les tribunaux, et ceux-ci sont parfois insensibles aux problèmes humains sous-jacents aux revendications. » À la lumière des récents événements et de cette phrase, il devient évident pour tout le monde que les réglements négociés sont préférables.

Des jugements comme l'arrêt *Marshall* il y en aura d'autres. Il suffit de lire les 4 000 pages du rapport de la Commission pour en être persuadé. « Le principe du partage exige l'équité des avantages reçus et accordés. C'est sur cette base que le Canada a été fondé, car si les peuples autochtones avaient refusé de partager leurs ressources et leur connaissance du pays, beaucoup de nouveaux arrivants n'auraient pas survécu ni prospéré. Le principe du partage est un élément essentiel des traités et un facteur déterminant de l'égalité réelle qui pourrait exister un jour entre les peuples du Canada. »

Nathalie Kermoal



COURRIER DES LECTEURS

Madame la rédactrice

Le bureau de l'Association Multiculturelle Francophone de l'Alberta remercie tous ses membres et amis qui ont participé à son colloque sur le multiculturalisme franco-albertain et contribué à son succès de différentes façons. Marquant les dix ans de l'Association, ce colloque fut l'occasion, pour certains de ses membres, de s'exprimer en même temps que des académiques, des chercheurs dans les sciences sociales, des fonctionnaires intéressés aux sujets qui relèvent de la réalité de la francophonie pluri-culturelle au Canada.

Figuraient au programme les thèmes suivants : Relations communautaires, Emploi-Profession, Éducation et Culture, Famille, Jeunesse et Santé, Questions juridiques portant sur le droit pénal canadien, le Service correctionnel et la diversité ethno-culturelle, le Droit civil et les régimes matrimoniaux.

L'AMFA se souviendra des idées énoncées durant ce colloque pour la guider dans ses activités au service de la société canadienne.

Mme Dulari Prithipaul
(Présidente, A.M.F.A.)

Directrice: **Nathalie Kermoal**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Infographiste: **Charles Adam**
Journaliste: **Raymond Laroche**

267, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario) K1N 7E3
Téléphone : (613) 241-5700 ou 1-800-267-7266
Télécopieur : (613) 241-6313

APF
Association de la presse francophone


Fondation Donatien Frémont, Inc.

OPSCOM
OPSCOM est l'unique agence de représentation média affiliée au réseau APF



Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par **OPSCOM**. *Le Franco* est imprimé par **Gazette Press Ltd**, de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 780-465-6581 télécopieur: 780-469-1129
Adel: lefranco@francalta.ab.ca

Correspondants:

Calgary	**Plamondon**
Suzanne de Courville Nicol	Joël Lavoie
Alain Bertrand	Denise Lavallée
Centralta	**Red Deer**
Denise Hart	Serge Gingras
Fort McMurray	**Rivière-la-Paix**
Mauricio Rivera	Noëlla Fillion
Lethbridge	Patrick Henri
Mireille Rochon	**Saint-Paul**
Medicine Hat	Michèle Routier

«Un petit signe mais un grand signal»

SUZANNE DE COURVILLE NICOL

Calgary

Le dimanche 3 octobre dernier, on soulignait de façon permanente, les racines francophones de la Ville de Calgary. Lors d'une cérémonie officielle, on dévoilait une toute nouvelle affiche au coin des rues «22 Avenue et 4th Street S.W.». La 22e avenue maintenant identifiée «22 Ave SW formerly DOUCET STREET», le mot formerly encerclé et bouclé de fleurs de lys, le tout, bien sûr en bleu et blanc.

On se rappelle que le Père Léon Doucet,o.m.i., jeune prêtre originaire de la France arrivait à Calgary le 14 mai 1875. Il fut le premier homme blanc à recevoir la « Troupe F » de la «Police à cheval » maintenant la GRC, le 30 mai 1875. Il fut envoyé à ce qui devait devenir par la suite Calgary pour construire un fort, sous la direction de l'inspecteur Ephrem Brisebois, (lui-même du Bas-Canada – Québec), et leurs premiers échanges furent en français. Les frères Rouleau furent les premiers leaders de la communauté francophone de Calgary. Le Juge Charles Boromé Rouleau fut membre fondateur du premier système d'éducation de la région tandis que le Docteur Edouard Hector Rouleau, jouait un rôle clé de défenseur des droits des francophones comme président-fondateur de la Société St-Jean Baptiste à Calgary, en 1888.

Monsieur Bob Lang, président de la Cliff-Bungalow Community Association, mentionnait à l'occasion de son discours inaugural que «beaucoup de temps et d'efforts, faits par un groupe de benévoles très persévérants, ont contribué au succès de ce projet de remplacer le mot original «Street» par le mot «Rue» tel que suggéré par M. Roger Lalonde, alors président de l'ACFA régionale de Calgary, Banff et Red Deer » disait-il.

photo: Suzanne de Courville Nicol

Celui-ci en profitait ensuite pour remercier les nombreux bénévoles et chercheurs qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Madame Thérèse Lebel, présente à cette cérémonie, fut remerciée profondément pour ses nombreux efforts de levées de fonds importants au succès de ce projet de quelques 40,000$ et Monsieur Robert Stamp,(Vice-doyen de la recherche) à l'université de Calgary, fut lui aussi applaudi pour son travail de recherche. En 1980, il écrivait l'article intitulé Rouleauville, sur lequel les recherches de monsieur Donald Smith, professeur d'histoire à l'université de Calgary, se basait pour lui-même devenir auteur de documents historiques importants concernant la francophonie de Calgary. Basé sur ce même article et suite à un travail de recherche à titre de présidente de Calgary French Connexion en 1995, madame Suzanne Sawyer réalisait une émission spéciale de télévision intitulée *Rouleauville Then and Now.*

Un conseiller de la Ville de Calgary, Monsieur Jon Lord surprenait son auditoire en prononçant les premières minutes de son discours dans un français impeccable. Il terminait en disant: «This small sign is one huge signal to Calgary's Francophone community, that the City of Calgary recognizes the many contributions made by its Francophone pioneers».

C'est à monsieur Martin Bober, un anglophone originaire de Montréal, que revenait l'honneur de dévoiler cette nouvelle présence francophone, en plein coeur du premier quartier développé à Calgary, il y a plus de cent ans.

Régional en bref

Calgary

Okoumé à Calgary

L'ACFA régionale de Calgary accueillera le groupe albertain Allendaï et le groupe québécois Okoumé au Boyce theatre sur le site du Stampede le 22 octobre prochain à compter de 19h30. Okoumé est un groupe composé de 5 musiciens qui a connu une très rapide popularité. Leur premier album «Eponyme» s'est vendu à plus de 100 000 copies et le groupe s'est produit à de nombreux endroits au Québec, tandis que le groupe Allendaï jouit déjà d'une certaine popularité pour s'être produit à plusieurs endroits au cours des derniers mois en Alberta. Un spectacle à voir. Pour informations, 403-571-4000

Edmonton

Lancement du livre «Né pour lire et surfer» de Ben Wicks

La série **Né pour lire** de Ben Wicks, la plus vaste initiative d'alphabétisation de ce genre dans l'histoire du Canada, a pour but de promouvoir l'importance de l'alphabétisation et le rôle essentiel que jouent les parents et les éducateurs pour donner aux enfants toutes les possibilités de développer et d'accroître leurs capacités de lecture. Près de dix millions d'exemplaires de ces livres auront été distribués à 12 000 écoles primaires et à 3400 bibliothèques en cinq ans. Le 15 octobre prochain, deux millions d'enfants canadiens, de la maternelle à la troisième année, recevront du dessinateur humoriste Ben Wicks et du géant de la vente au détail Sears Canada le livre intitulé **Né pour lire et surfer.** Le lancement national officiel de cette édition aura lieu le 15 octobre à Toronto et dans la cadre d'une tournée pan-canadienne s'arrêtera le 19 octobre prochain à compter de 10h30 à la succursale Sears du centre d'achats Bonnie Doon, et sera au Sears Chinook de Calgary le 20 octobre à la même heure où les gens auront l'occasion de rencontrer l'auteur.

Tournée de l'Orchestre du Centre national des arts

Cette **Tournée du Canada** de l'Orchestre du CNA, qui aura lieu du 6 au 30 octobre 1999 et mettra en vedette **Pinchas Zukerman** à la direction d'orchestre et au violon solo. La **Tournée du Canada** amènera l'Orchestre du CNA à se produire d'un océan à l'autre : avec quinze concerts à l'affiche dans douze villes — Kingston, Ottawa, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Toronto, Québec, Fredericton, Halifax et Montréal, il s'agira de la plus importante tournée canadienne effectuée par un grand orchestre depuis la dernière virée de l'OCNA à travers le pays en 1992. Même si cette **Tournée du Canada** est la première de Pinchas Zukerman à titre de directeur artistique de l'Orchestre du Centre national des Arts, le maestro n'en est pas à ses premières armes sur la route avec l'ensemble. En 1990, en effet, M. Zukerman a accompagné l'Orchestre du CNA en qualité de chef invité dans le cadre d'une fructueuse tournée de trois semaines en Europe. Les tournées constituent un volet important de la mission de l'Orchestre du CNA, qui s'est déjà produit, en trente ans d'existence, dans pas moins de 98 villes canadiennes et 117 autres ailleurs dans le monde. L'Orchestre du Centre national des Arts offre aussi en marge de la Tournée du Canada un important volet multimédias, par l'entremise du site web du CNA : www.nac-cna.ca. On y trouvera un journal web qui rendra compte au jour le jour des expériences vécues par les musiciens de l'OCNA à travers le pays, et qui contiendra des vidéo-clips, des images et des extraits sonores; une « zone de conférence » permettant de communiquer avec les artistes et le personnel de l'Orchestre; sans oublier la « zone des jeunes » qui inclura la « Galerie virtuelle de Vivaldi ». Le site accueillera aussi deux émissions « en ligne » sur le web, diffusées respectivement depuis les côtes orientale et occidentale du Canada, auxquelles tous et chacun sont invités à prendre part en posant des questions au maestro Zukerman, qui y répondra directement via l'internet. En ce qui concerne l'Alberta, l'OCNA se produira le 19 octobre à 20h00 au Jack Singer Concert Hall de Calgary, et au Winspear Centre d'Edmonton le 20 octobre. Les billets sont disponibles auprès de Ticketmaster pour Calgary et à la billetterie du Winspear Centre pour Edmonton.

43ième édition du prix Champlain

Le Conseil de la vie française en Amérique est heureux d'annoncer le lancement de son concours annuel, pour l'attribution de son *Prix littéraire Champlain* (43ième édition). Le *Prix Champlain* a été créé afin d'encourager la production littéraire chez les francophones vivant à l'extérieur du Québec, en Amérique du Nord, et a pour objectif de susciter, chez les Québécois, un intérêt particulier à l'endroit des autres francophones d'Amérique. Tout en voulant encourager la production littéraire, le *Prix Champlain* vise à récompenser l'effort et à favoriser une meilleure connaissance de la réalité francophone nord-américaine; il est doté d'une bourse de $1,500. La 43ième édition est donc ouverte à la catégorie «OUVRAGES DE CREATION» (romans, recueils de récits et de poèmes, contes, nouvelles, pièces de théâtre, biographies et histoires romancées, journaux intimes, littérature de jeunesse, autres ...). Pour être éligible, l'auteur doit compléter le formulaire (document joint) et le faire parvenir au secrétariat du Conseil, au plus tard le 31 décembre 1999, en incluant quatre (4) exemplaires de son oeuvre et son curriculum vitae à l'adresse ci-dessous . Le Conseil de la vie française en Amérique, 150, boulevard René-Lévesque Est, Rez-de-chaussée, Québec (Québec), G1R 2B2, Téléphone : (418) 643-3861, ou visitez le site internet : http://www.cvfa.ca

Legal

Visite de son Excellence Mme Adrienne Clarkson, Gouverneure générale du Canada à Legal et Saint-Albert et Edmonton

Ses excellences Mme Adrienne Clarkson et M. John Ralston Saul seront présents pour le dévoilement officiel de trois murales à Legal le mardi 19 octobre prochain. La visite des dignitaires débutera à l'école Marguerite d'Youville de Saint-Albert à 13h30 pour être accueillis à Legal à 15h30 par le maire M. Richard Saint-Jean et le président de l'ACFA régionale Centralta M. Ernest Chauvet à l'hotel de ville de Legal. Le dévoilement des trois murales sera suivi d'une visite de l'école Citadelle pour se terminer par une courte réception à la salle communautaire de la mmunicipalité. Ces visites de sMme Clarkson seront précédées par une visite de l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton en avant-midi.

Soirée prix et bourses à la Faculté Saint-Jean

Le 7 octobre 1999, la Faculté Saint-Jean avait organisé une soirée en l'honneur des lauréats et lauréates qui recevaient des prix et bourses. Pour la première fois dans l'histoire de la Faculté, cette cérémonie annuelle était entrecoupée de chants, de danse et d'un monologue et de la remise du prix de l'enregistrement et de la recherche décernés respectivement à mesdames Florence Gobeil-Dwyer et Pamela Sing.

Voici la liste des principaux récipiendaires:

- Médaille d'or des Pères Oblats: Izabelle Berger
- Médaille d'or Marie-Louise Bruygeroux: Tabytha Dzwiniel
- Prix du Consul général de France: Natalie Champigny
- Bourse Jean Patoine: Joël Bérubé et Chantal Fournier
- Bourse Jean-Léon Côté: Jean-Pierre Lavoie
- Bourse d'excellence du Canadien national: Sébastien Roy
- Bourse de l'A.C.F.A.: Monique Pelchat
- Bourse des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge: Maryse Ouellette

Félicitations à tous et à toutes!

Des nonagénaires qui ont bonne mémoire

DENISE HART

Legal

Depuis quelques années, à Legal, on parle des murales historiques peintes partout sur les murs de commerces de la ville, mais les nonagénaires du foyer Le château Sturgeon ont peint pour moi un portrait du petit village francophone où ils ont grandi et vécu pendant plusieurs années.

Béatrice Carrière, la seule Légalienne du groupe, a vécu 94 années de changements dans ce milieu. Elle a connu des années difficiles, des peines et le travail était dur. Qu'ils soient âgés de plus de 90 ans, cela n'affecte pas leur mémoire et leur désir de jaser. Ils se souviennent de tout et savent animer la conversation. Quels changements ils ont vécus! Il fallait savoir s'adapter.

On chauffait les maisons au bois et au charbon et on se fiait au chevaux pour le travail et le transport. L'arrivée de l'électricité est pour eux le plus remarquable des changements, mais ils reconnaissent que le gaz naturel, l'automobile et le téléphone, services que plusieurs générations prennent pour acquis aujourd'hui, ont été pour eux tout un émerveillement et dans certains cas, un bouleversement. M. Pelletier, fermier toute sa vie, se souvient encore de son premier véhicule, un Ford 1917 qu'il a acheté en 1925 pour 1 000$, une somme énorme à cette époque, quand on sait qu'une journée de travail de 10 heures rapportait 1.00$ «Et on était content» de dire M. Pelletier.

M.Lecavalier, homme d'affaires de la région, peut encore décrire tous les commerces qui existaient durant les années 20 et 30. «Il n'était pas question de se rendre à St. Albert ou même à Morinville pour nos achats. Tout était sur place» nous disait M. Lecavalier. Arrivé en Alberta à huit ans il ne parlait pas un mot d'anglais. «Je l'ai appris, il fallait bien, surtout dans les commerces». Les vieux ne pouvaient pas parler l'anglais, il n'y en avait pas d'anglais quand ils sont arrivés ici. «M. Quesnel, qui lui, avait quitté Legal pour aller vivre à Vancouver, est bien heureux d'être de retour après 57 ans. Il se souvient du labour des champs avec les chevaux et la charrue. Mme Tieulie, native de Ste Hyacinthe au Québec, est arrivée dans la région à 5 ans avec sa famille, a vécu près de Morinville et elle profite maintenant des visites de sa famille. Mme Piquette, la cadette du groupe, a quand à elle, 90 ans.



photo: Denise Hart

Des g. à d. Adrien Pelletier (96), Wilfred Lecavalier(93), Ed. Quesnel (93), Della Piquette (90), Béatrice Carrière (93) et Jeanne Tieulie (93)

La majorité d'entre eux ont complété une huitième année, dans une petite école de campagne, en anglais, où on recevait en français l'instruction religieuse et une heure de français seulement. Pour eux un certificat de 8e année équivalait à cette époque à un certificat secondaire de nos jours. C'est l'expérience qui comptait dans leur temps. Ils se souviennent encore de la même enseignante, Mlle Poirier, et de la première école.

Même si tout semble bien aller pour leurs enfants ils ne sont pas certains que se sera plus facile pour eux, le train de vie d'aujourd'hui est tellement plus vite qu'autrefois. Les ordinateurs contrôlent tout. Est-ce qu'ils planifient une célébration spéciale pour l'an 2000? Pas plus que les autres années. Ils n'ont pas peur du «bug» de l'an 2000 et ils ne sont pas inquiets. Ils ne croient pas faire de provisions spéciales pour le 1er janvier 2000 sauf souhaiter la bienvenue à cette nouvelle année en buvant un petit coup de plus.

Le saviez-vous?

- L'édition Nouvelles

(EN) — Quand vous êtes à l'étranger, vous pouvez écouter Radio-Canada International (RCI) pour connaître les dernières nouvelles. RCI diffuse également des messages du gouvernement canadien en cas d'urgence. Vous pouvez obtenir l'horaire de la radiodiffusion des émissions dans différentes parties du monde en téléphonant à la Société Radio-Canada à Montréal au (514) 597-7555 et en demandant RCI. À Toronto, composez le (416) 205-3311.

SAVEZ-VOUS QUE...

(NC)—Les sondages réalisés au cours de la dernière décennie ont toujours indiqué que les deux tiers des Canadiens sont en faveur de la prestation des services en français et en anglais lorsque le nombre le justifie.

Fédération nationale des femmes canadiennes-française (FNFCF)

2000 bonnes raisons de s'engager

LYNE LEMIEUX

Edmonton

La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises célèbre cette année son 85e anniversaire. Le Comité Femmes de l'ACFA régionale d'Edmonton a profité de cette occasion pour inviter sa présidente, Mme Maria Lepage, à présenter une causerie jeudi dernier.

Native de Gravelbourg, Mme Lepage a la parole facile. Elle a entretenu les participantes des différents projets de la FNFCF pour la prochaine année tout en soulignant au passage que dans l'Ouest tout particulièrement, les femmes se font entendre de plus en plus. « L'an dernier plusieurs de nos associations porte-parole étaient dirigées par des femmes: Diane Côté présidait la FFCB en Colombie-Britannique, Louisette Villeneuve l'ACFA, Lorraine Archambault l'ACFC en Saskatchewan et Annette Labelle, la Commission nationale des parents francophones. Françoise Sigur-Cloutier, Action Éducation Femmes, une première! » souligne Mme Lepage.

« On oublie trop souvent que sans femmes il n'y aurait ni centres culturels, ni paroisses, ni familles. Les femmes sont souvent reléguées au second plan. Même notre premier ministre, Jean Chrétien répondait récemment à une question sur le rôle politique de la nouvelle gouverneur générale du Canada, Son Excellence, Madame Adrienne Clarkson: « Si une crise politique éclate, elle pourra toujours en discuter avec son mari », une remarque qui illustre selon Mme Lepage tout le chemin qui reste encore à parcourir pour qu'hommes et femmes soient égaux dans notre société.

LA FNFCF a plusieurs dossiers: la pauvreté et la santé des femmes, le travail non rémunéré, l'équité salariale, la formation, le rôle des médias, les victimes de violence, l'élimination des attitudes discriminatoires. L'organisme porte-parole des femmes canadiennes-françaises collabore étroitement avec la Fédération des Femmes du Québec, une première dans le milieu associatif.

« Lors de la première marche des femmes contre la pauvreté, les femmes québécoises et les femmes canadiennes-françaises ont marché ensemble dans la même délégation. Deux personnes devaient s'adresser à la foule , la présidente du Conseil du Statut de la Femme et Françoise David, présidente de la Fédération des Femmes du Québec. La présidente de la FNFCF à l'époque, Mme Ghislaine Foulem, se faisant demander par Françoise David de quel sujet elle entendait traiter répondit que les femmes canadiennes-françaises n'avaient pas été invitées à parler. Françoise David lui demanda alors de se préparer car elle avait l'intention de la présenter à la foule et de lui céder la moitié du temps qu'on lui avait indiqué, ce qu'elle fit sur le champ lors des présentations sur la colline parlementaire. C'est ainsi, dit Mme Lepage, que les groupes de femmes francophones s'entraident. »



photo: Lyne Lemieux
Madame Maria Lepage lors de sa conférence

La Marche Mondiale des femmes de l'An 2000 *Égalité, Développement et Paix* est un autre exemple du travail conjoint des groupes de femmes de même que la réunion en février 2 000 des femmes francophones du Canada.

« Ces rencontres sont importantes car si on nous dit

suite en page 9...

Deuxième anniversaire de la Cité des Rocheuses

ALAIN BERTRAND
Calgary

C'est par une journée grisâtre que s'est déroulée le 2 octobre la foire des commerçants et le Salon du Livre à la Cité des Rocheuses de Calgary. Tenus lors des célébrations du deuxième anniversaire de la Cité, ces évènements ont attiré quelques 350 visiteurs. Ces derniers ont pu découvrir la diversité des services et commerces francophones de Calgary ainsi que les dernières nouveautés littéraires, musicales et informatiques.

Selon les organisateurs, les célébrations se sont avérées un énorme succès. «Cela a très bien été» explique Line Poirier, membre du comité organisateur. «Nous sommes très heureux du grand nombre de commerçants et de services gouvernementaux représentés. Le public était content des 34 kiosques présentés ». Évidemment, une telle coordination a nécessité beaucoup d'efforts de la part des organisateurs. «Nous avons reçu un très bon feedback, continue Line Poirier, je crois que tout le monde serait prêt à revenir l'an prochain». En fait, il y avait un grand besoin pour ce genre d'évènement qui n'avait plus été tenu à Calgary depuis l'Éventail des commerces en 1995.

Pour ce qui est du Salon du Livre, les propriétaires de la Librairie Monette se disent très satisfaites. «C'était superbe, nous avons été très bien reçues», souligne Claudette Monette. «Cela nous a donné une belle publicité et nous a permis d'entrer en contact avec des gens qui ne savaient pas que nous existions. Nous avons maintenant l'impression de faire partie de la Cité. Par contre, nous aurions préféré une salle illuminée à la lumière naturelle et aurions apprécié la visite des classes d'école».

D'autres évènements dont une rencontre informelle, le Café Cité le vendredi soir et un brunch le dimanche faisaient aussi partie des célébrations. La participation active de la francophonie calgaréenne à ces manifestations est de bonne augure pour les activités futures de la Cité des Rocheuses.



que le Canada est le pays au monde où il fait bon de vivre, on oublie trop souvent que la pauvreté au Canada a doublé au cours des 10 dernières années. La dette nationale a été réduite sur le dos des femmes, des enfants et des pauvres. En Alberta seulement, 39% des familles qui fréquentent les banques alimentaires sont des citoyens qui travaillent mais qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Ces gens là ne vont pas là pour abuser du système, ce sont des pauvres qui ont du travail au salaire minimum. Des études ont démontré que le salaire minimum acceptable devrait être d'au moins 7.85$/l'heure mais ce n'est pas une mesure populaire chez nos gouvernements actuellement, » ajoute Mme Lepage.

Une campagne d'éducation populaire débutera le 8 mars pour culminer avec des activités soulignant le 17 octobre prochain la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

« On me demande souvent à quoi servent ces réunions, rencontres. Elles sont très utiles pour développer la conscience sociale des gens et pour influencer les décideurs. On a un tout autre regard sur la politique internationale quand on rencontre des femmes qui doivent visiter notre pays en cachette pour assiter à une conférence internationale. Quand on rencontre pour la première fois des femmes qui ont subi l'excision, d'autres qui racontent que l'homosexualité est passible de la peine de mort dans leur pays, on n'a pas le choix de prendre position. Les femmes de ces pays sont très courageuses, elles nous disent « ne nous attendez pas, poursuivez votre progrès, votre travail nous aide ».

« C'est cet aspect de mon travail de présidente qui m'a jusqu'ici le plus impressionné. Le défi d'intégrer toutes les femmes dans notre mouvement. Il faut redoubler nos efforts auprès des femmes francophones d'origines diverses. Notre défi le plus important présentement c'est le multiculturalisme. »

Mme Lepage a aussi parlé de la bourse Amanda Walker-Marchand qui offre la possibilité à une femme de retourner aux étude, du Prix de la Francophonie de l'ACELF qui a été remis cette année à une dame de 77 ans de Grand Sault qui a raconté comment la confiance d'un de ses professeurs au primaire l'avait inspirée pour s'assurer que tous ses enfants, garçons et filles, fassent des études universitaires. Elle qui avait dû quitter l'école très jeune pour aider à subvenir au bien-être de ses frères et soeurs.

Le Forum national pour les femmes francophones du 4 au 7 mars 2000, un concours pour une chanson thème pour la Marche de l'an 2000 en janvier et la vente de l'Agenda des femmes de la FNFCF compléteront une année qui s'annonce charnière pour la FNFCF.

« Nous sommes contre la pauvreté, pour le partage de la richesse, contre la violence, pour le respect de l'intégrité physique et mentale. Le 3e millénaire sera celui des femmes, » a ajouté en conclusion la présidente de l'organisme porte-parole des femmes francophones du Canada.

Beaucoup de projets pour le centre de plein air Lusson

LYNE LEMIEUX

Edmonton

Créé en 1986, le centre de plein air Lusson (CPAL) est situé à Clyde et constitue le premier Centre de plein air consacré aux francophones en Alberta. Depuis déjà quelques années un projet similaire a donné naissance à la base de plein air de la région de Rivière-la-Paix.

Plus de 4 000 jeunes ont pu profiter au cours des 13 dernières années des magnifiques espaces mis à leur disposition par M. Henri Lusson. Situé en bordure du lac Wakamao, le camp Lusson offre des activités de canotage, de tir à l'arc, de randonnée pédestre et une piste d'hébertisme.

Soutenu financièrement tout d'abord par le Club Richelieu, puis par l'ACFA régionale d'Edmonton, le camp bénéficie d'une équipe de bénévoles dévoués, guidés par une bénévole de la première heure, Mme Huguette Hébert.

« Au fil des années, nous avons construit l'abri pour les canots, les camps des moniteurs, une cuisine, des salles de bain, des douches, mais tout cela a besoin d'entretien. Nous aimerions aussi beaucoup faire installer le chauffage pour augmenter l'utilisation du camp, en faire un lieu de rencontre pour des sessions de formations. Cette année nous avons reçu des groupes pour des courts séjours en juin. Nous souhaiterions poursuivre cette expérience cette année et inscrire d'autres classes vertes et éventuellement des classes de neige à notre agenda » indique Mme Hébert.

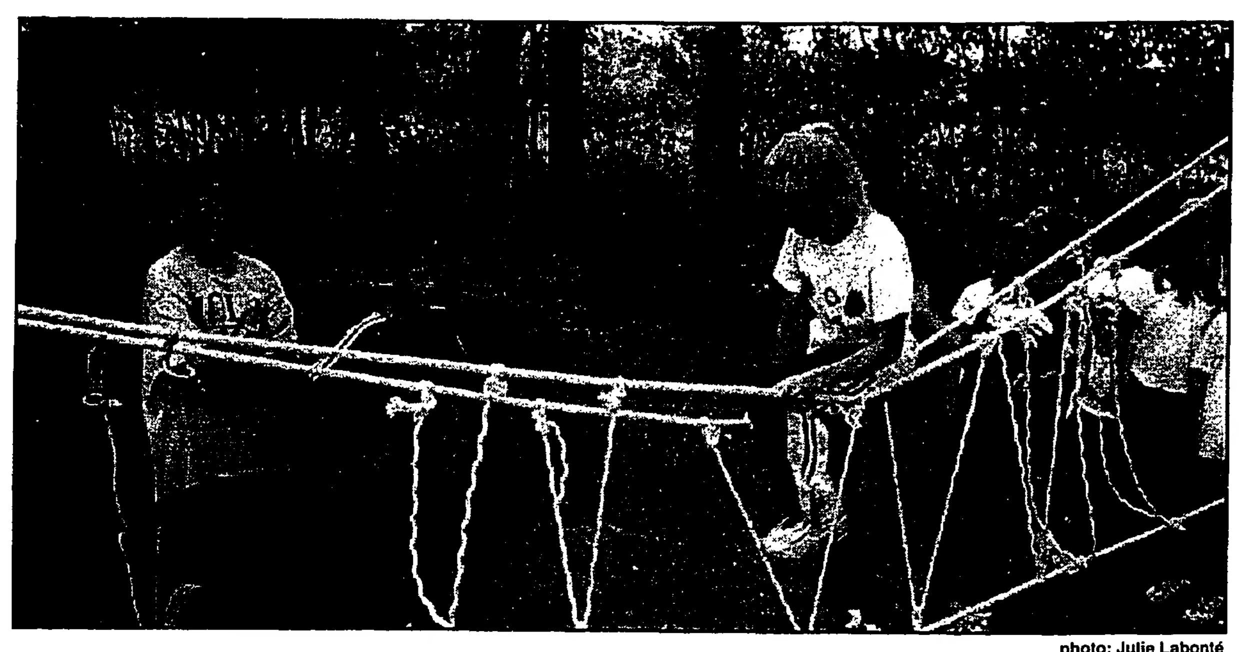


photo: Julie Labonté

Activités au Camp Lusson

L'été dernier les jeunes ont pu bénéficier d'une programmation particulièrement riche. Julie Labonté, Nadia Tomlinson, Marc Malouin, Diane Parenteau et Ian Boutin leur on fait traverser les années '50, les années '60, le nouveau millénaire le tout culminant en une journée médiévale avec canotage, randonnée pédestre, expédition sur une île et duels à l'épée. Ces activités ont été très appréciées des jeunes participants.

Malheureusement le camp Lusson ne fait pas encore ses frais. L'entretien du camp, les améliorations à y apporter grugent les revenus. « Il nous faut souligner que nous avons des donateurs très généreux. La Faculté Saint-Jean nous a donné des tables, des armoires, des toilettes et lavabos, mais il y a toujours des choses à réparer comme pour tout édifice. Nous sommes à la recherche de partenaires, de parrains pour nous donner un coup de main. »

L'ACFA régionale d'Edmonton a engagé récemment une coordonnatrice, Mme Mireille Lévesque qui fera la promotion du camp et procèdera à une étude visant l'utilisation maximale des ressources. « Nous avons déjà collaboré avec le Centre de développement musical pour faire de l'Éducation musicale mais nous nous sommes rendus compte qu'il nous faudra trouver des sources de financement. Il y a des avantages à se tranformer en société sans but lucratif, nous avons besoin d'explorer davantage cette hypothèse», souligne la présidente du comité.

Le lac Wakamao a aussi besoin de plus d'attention de la part des services de la faune. Ce lac de la Couronne connaît chaque année une augmentation de plus en plus importante des activités de ses castors. Mme Hébert souligne que par le passé, des Métis venaient y chasser contribuant ainsi à assurer un accroissement naturel contrôlé de la population. Il faut donc aussi trouver une façon d'améliorer les installations du camp tout en étant écologiquement responsable.

Le CPAL doit devenir accessible à tous. C'est une centre communautaire en milieu naturel qui conserve son caractère rustique. Un caractère rustique qui fait le bonheur des petits et grands même si cette année certains ont été déçus d'y découvrir des douches. « Moi qui pensais pouvoir passer enfin une semaine sans me laver » m'a indiqué un participant soucieux de conserver l'anonymat.

(Desrochers) suite de la page 3

et à la Commission trilatérale qui comptait dans ses rangs des personnalités de marque comme Jimmy Carter et David Rockefeller. Sa contribution auprès de nombreux autres comités lui ont valu de recevoir un doctorat honorifique de l'Université d'Ottawa en 1971, de l'Université Laval en 1972 et de la University of Alberta en 1978.

Par la création de ce professorat, la Faculté Saint-Jean sera spécifiquement reconnue pour son intérêt et son expertise dans les Études canadiennes. La Faculté place déjà l'étude du Canada au coeur même de son enseignement et de sa recherche dans des disciplines comme les sciences politiques, la littérature, la sociologie, l'histoire et la pédagogie. Le professorat Louis Desrochers facilitera alors la création d'équipes de recherche et créera une sinergie interdisciplinaire parmi les membres du corps professoral. Le professorat Louis Desrochers aura aussi l'avantage d'accroître le profil de publications des chercheurs de la Faculté en favorisant une plus forte activité de recherche et en la rendant encore plus visible. En faisant avancer les connaissances sur le Canada, le professorat Louis Desrochers apportera une très forte contribution à la vie publique.

«C'est avec beaucoup de fierté mais aussi avec beaucoup d'humilité que j'ai acquiessé à la demande de la Faculté de nommer ce nouveau et premier professorat en Études canadiennes à mon nom» nous disait M. Desrochers rencontré chez lui dernièrement, et d'autant plus que c'est le premier professorat à être institué par la Faculté Saint-Jean et à laquelle M. Desrochers a apporté son support de façon indiscutable. C'est aussi une grande fierté pour lui de voir aujourd'hui, non sans efforts, que la francophonie albertaine va toujours en progressant et qu'il y aura toujours de la place pour la relève.

Un banquet honorifique se tiendra d'ailleurs le 3 novembre prochain au Shaw Conference Centre d'Edmonton afin d'officialiser le lancement de ce nouveau professorat avec comme conférenciers invités l'honorable Peter Lougheed, l'honorable Céline Hervieux-Payette et l'ancien premier ministre du Québec, M. Claude Ryan.

AVIS D'ÉLECTION PARTIELLE
Local Authorities Election Act
(articles 11, 35 et 46)

RÉGION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU CENTRE-NORD NO 2,
(province d'Alberta -opérant sous le nom : Conseil scolaire du Centre-Nord)

Avis est donné par la présente qu'il y aura une élection en vue de combler les postes suivants au sein de l'Autorité régionale de la RÉGION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU CENTRE-NORD NO 2.

Poste vacant	Nombre de postes
CONSEILLER ou CONSEILLÈRE élu par et redevable à tous les électeurs	1

L'élection aura lieu le 25e jour d'octobre 1999, de 10h00 à 20h00. Les bureaux de scrutin seront situés aux adresses suivantes :

École La Vérendrye (RR #8, Site 16, Comp 20, Lethbridge)
École La Prairie (4810 – 35 rue, Red Deer)
Programme francophone à Wainwright (1321 – 4 avenue, Wainwright)
École Ste-Jeanne-d'Arc (6715 – 86 avenue, Edmonton)
École Maurice-Lavallée (8828 – 95 rue, Edmonton)
École Notre-Dame (15425 – 91 avenue, Edmonton)
Écoles Père-Lacombe / Gabrielle-Roy (10715 – 131a ave., Edmonton)
École La Mission (62 avenue Sir Winston Churchill, St-Albert)
École Citadelle (5111 – 48 rue, Legal)
École Boréal (312 Abasand Drive, Fort MacMurray)

Daté à Edmonton dans la province d'Alberta, ce 30e jour de septembre 1999.

Paulette Briand
Directrice du scrutin

Comité Aviseur

LE COMITÉ AVISEUR DU FRANCO VEUT CONNAÎTRE VOTRE OPINION

Le Franco, s'étant reposé cet été
Ne fut pas dépourvu
Quand la bise fut venue

Un seul comité
Ça peut être assez
Surtout quand il est bien avisé.....

Dans le but de toujours améliorer la satisfaction de ses lecteurs, Le Franco a lui aussi, son Comité. Si vous voulez nous faire part de nos commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Quatre noms, mais une seule adresse:

Dr Robert Stebbins

Mme Dulari Prithipaul

M. Laval Pelchat

Dr Nathalie Kermoal

8527-91e rue
Pièce 500
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1

Nous sommes à la recherche d'un.e bénévole pour représenter la région de Rivière-la-Paix.
Vous pouvez communiquer avec la secrétaire de notre comité pour nous indiquer votre intérêt:

Lyne Lemieux
780-466-1680
Poste 210

Association canadienne-française de l'Alberta

SPÉCIAL JEUNES

Dans l'esprit du 8ième sommet de la Francophonie dont le thème portait sur la jeunesse, *Le Franco*, en collaboration avec l'Association de la presse francophone, le ministère des Affaires étrangères du Canada, l'Ambassade de France à Ottawa et l'agence de presse Syfia vous propose une découverte de la francophonie mondiale par le biais de huit textes ainsi que d'une bande dessinée sur le thème de la jeunesse. Bonne lecture.

Péril en la jeunesse à Madagascar

Guy Andrianjanaka
(collaboration spéciale
SYFIA)

MADAGASCAR

Ni loisirs, ni emploi. De nombreux démons tentent les jeunes malgaches désoeuvrés. Alcool, drogue, grossesses non désirées guettent ces proies fragiles.

De jeunes garçons se chamaillent à l'entrée du village de Talatavolonondry, près de la capitale de Madagascar, Antananarivo. Brusquement, la situation bascule. La bousculade tourne à la bagarre. «Vas-y ! Ne te laisse pas faire ! Prouve-lui que tu es le plus fort !», hurlent les copains, loin d'apaiser la situation. Cris, grossièretés, cacophonie. Ces enfants ne jouent pas, ils sont ivres.

Triste scène pourtant fréquente, en ville comme à la campagne, dans cette île de 13,7 millions d'habitants au sud-est de l'Afrique. Faute de loisirs et d'occupations, les jeunes partent à la dérive selon le président d'une association villageoise. «Nous essayons d'organiser des fêtes ou des manifestations au village mais très rarement, par manque de moyens, regrette-t-il. Beaucoup de villages malgaches n'ont pas d'électricité. Les jeunes, inoccupés, se tournent vers l'alcool. Deux à trois fois par semaine, ils s'enivrent à mort. Ils achètent du rhum local, le toaka gazy, le moins cher et ils en consomment des litres dans la soirée.»

Aussi, la drogue a fait son apparition. Récemment, la télévision a fait un reportage sur de jeunes ruraux traduits devant la justice pour consommation et vente de stupéfiants. Il est vrai que la culture et le trafic de cannabis font désormais partie des stratégies de survie de beaucoup de familles malgaches. L'Observatoire géopolitique des drogues estime d'ailleurs qu'en deux ans la production nationale, aujourd'hui de 1000 tonnes, a été multipliée par cinq, peut-être même par dix.

Interrogés, les jeunes expriment leur mal de vivre : «Pourquoi aller à l'école puisqu'il n'y a point de débouché ?». Sur l'ensemble du territoire malgache, plus de la moitié des écoliers ne terminent pas leurs études secondaires. Pire encore, le tiers des enfants malgaches n'est même pas inscrit à l'école primaire selon la Banque mondiale. Ceux-ci aident leurs parents à la maison ou dans les champs car la plupart des familles connaissent de sérieuses difficultés. Sans vrai travail, les jeunes ont vite fait de sombrer dans l'alcool ou la drogue à la première occasion.

Sexe et vidéos. « Les jeunes ont oublié les bonnes manières, regrette un vieux malgache. Ils n'ont plus la vertu de nos ancêtres qui organisaient tous les soirs des petites discussions entre voisins ou avec la famille. Il n'y avait pas d'alcool, et encore moins de drogue ».

Les temps changent... Les salles de vidéo et les discothèques ont remplacé les réunions familiales ou amicales d'antan. Ce sont des particuliers, souvent les riches du village, qui ont installé des téléviseurs et des magnétoscopes dans des salles. «Commando» et «Karaté», ces films d'action aux titres évocateurs ne sont pas les pires. Tard dans la nuit, bien qu'interdites par l'État malgache, les projections sont souvent pornographiques. Dans un village, on peut compter jusqu'à cinq salles de vidéo, toujours pleines à craquer, surtout en fin de semaine. Le billet d'entrée coûte environ 25 cents. Progressivement, les jeunes garçons s'imprègnent de ces films; ils imitent leurs héros et adoptent des comportements violents.

Chez les filles, le tableau n'est guère plus encourageant. Nombreuses sont les jeunes filles autour de 18 ans, qui se retrouvent avec un ou deux enfants... et sans mari. «Le soir, raconte Ranja, tête baissée, comme si elle avait honte, quand les jeunes garçons de mon village boivent, ils nous invitent à faire la fête avec eux. Nous, on se bat pour être les plus convoitées. On se laisse séduire. C'est ainsi que je me suis retrouvée enceinte de mes deux fils.» Aujourd'hui femme de ménage, Ranja n'est pas optimiste sur son avenir. Mais comment l'être ?

Face à cette situation inquiétante, certains adultes réagissent. Des associations ont ainsi créé des bibliothèques villageoises, sans grand succès d'ailleurs. Heureusement, les tournois de soccer ou de basket qu'elles organisent retiennent davantage l'attention des adolescents. «Depuis que je fais du foot, reconnaît Naina, jeune paysan, j'ai presque oublié l'envie de boire». Ses rencontres le soir avec ses copains se sont espacées et assagies. Pragmatique, il ajoute : «L'alcool empêche de tenir 90 minutes d'affilée sur le terrain».

Madagascar en bref...

Capitale : Antananarivo
Population : 13,7 millions d'habitants
Langues : français, malgache et la langue austronésienne (langues officielles)

Situation géographique :
La grande Île de Madagascar baigne dans l'Océan Indien, au sud-est du continent africain. Le climat est humide au Nord et à l'Est; semi-désertique au Sud. Madagascar est reconnu pour la qualité de sa vanille et de ses crevettes, exportées partout dans le monde.

Coopération :
L'Université de Montréal collabore actuellement avec l'Université de Madagascar dans le but de limiter la propagation des maladies transmissibles sexuellement et le sida dans l'Île. L'Université du Manitoba fait de même au Kenya, avec l'Université de Nairobi.

MAX MÉDIA ATTEINT DES SOMMETS!

SCÉNARIO ET DESSINS : PAUL ROUX



À suivre...

L'Institut Guy-Lacombe de la famille
est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR (DIRECTRICE) ADMINISTRATIF

Fonctions :
Sous l'autorité du Conseil d'administration, il (elle) effectuera toutes les tâches reliées à la l'administration du bureau et à la supervision du centre de ressources de l'Institut Guy-Lacombe de la famille. Du plus, il (elle) devra participer aux réunions du Conseil d'administration.

Exigences :
Techniques en administration de bureau;
Maîtrise de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais;
Très bonne connaissance en informatique :
- Microsoft Word et Excel
- ACCPAC et Base de données

Capacité de travailler de façon autonome et posséder un bon sens d'initiative et de créativité;
Volonté d'œuvrer à l'épanouissement de familles francophones en Alberta.

Rémunération : À négocier
Entrée en fonction : au début novembre 1999
Faire parvenir votre curriculum vitae
avant le mardi 26 octobre 1999 à :

Ben Van De Walle, président
Local 209, 8527 rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton, Alberta T6C 3N1



L'Institut Guy-Lacombe de la famille
est à la recherche d'un(e) ou deux

COORDONNATEUR(TRICE)(S) POUR LE CENTRE DE RESSOURCES

Fonctions :
Sous l'autorité de la directrice générale, il (elle)(s) effectuera toutes les tâches reliées à la gestion et au service à la clientèle du centre de ressources de l'Institut Guy-Lacombe de la famille.

Exigences :
Maîtrise de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais;
Aimer le public et les enfants de tout âge;
Très bonne connaissance du traitement de texte (Microsoft Word);
Capacité de travailler de façon autonome et posséder un bon sens d'initiative et de créativité.

Rémunération : À négocier (en moyenne 20 heures/ semaines en tout ou divisé selon les disponibilités des deux employés)

Entrée en fonction : le 20 octobre 1999

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le mercredi 13 octobre 1999 à :

Ben Van De Walle, président
Local 209, 8527 rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton, Alberta T6C 3N1



Le Secrétariat provincial de l'Association canadienne-française de l'Alberta est à la recherche d'un.e

ADJOINTE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL- SECTEUR COMPTABILITÉ

Ce poste est offert à titre temporaire pour remplacer la titulaire en congé de maternité

Responsabilités:
*Sous la supervision du directeur général, il/elle sera responsable du système de comptabilité de l'Association: états financiers, préparation du budget, comptes payables et recevables, dépôts et mouvements de l'encaisse, service de paye, etc.
* Il/elle sera responsable des ressources humaines: dossiers du personnel, bénéfices marginaux,etc.

Qualifications requises:
*Dîplome collégial ou universitaire de préférence;
*Bilinguisme (français et anglais)
*Connaissance de l'informatique (ACCPAC Plus, Wordperfect, Excel, Windows)
*Minimum de 2 ans d'expérience en comptabilité.

Salaire:
Selon les qualifications et l'échelle salariale en vigueur à l'ACFA

Entrée en fonction:
Fin Novembre-Décembre 1999

Les personnes intéressé.es sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 1er novembre 1999 à l'adresse suivante:

M. Georges Arès, Directeur général
8527-91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1
g.ares@francalta.ab.ca



La Commission culturelle fransaskoise

Offre d'emploi

La Commission culturelle fransaskoise est à la recherche d'une

Directrice ou d'un directeur général

Sous la direction du Comité exécutif et avec son appui, la directrice ou le directeur général sera chargé(e) de l'application de l'orientation globale qui doit répondre aux buts et aux objectifs de la Commission culturelle fransaskoise.

Tâches et responsabilités
La directrice ou le directeur général devra assurer
- la direction de la programmation globale;
- la gestion des employés et des bénévoles;
- la promotion de l'Association et de ses programmes pour le public et les médias;
- le développement et le maintien de la liaison avec le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, la communauté culturelle et les artistes.

Qualifications
Formation en administration

Capacités et expériences
- Capacités en administration et gestion, incluant les ressources humaines et les finances.
- Connaissances et expérience dans les domaines culturel, artistique, patrimonial et multiculturel.
- Excellentes habiletés en communication verbale et écrite, en français et en anglais.
- Compétences en communication avec tous les médias.
- Capacités en planification stratégique et organisationnelle.
- Habiletés en direction du personnel.

Lieu de travail : Regina
Salaire : À négocier selon les qualifications et l'expérience
Entrée en fonction : Dès que possible.

Faire parvenir son curriculum vitae avec lettres de recommandations avant le 29 octobre 1999 à l'adresse suivante :

Monsieur Pierre Lhéritier, président
Commission culturelle fransaskoise
3850, rue Hillsdale, Bureau 210
Regina (Sk) S4S 7J5

SAVEZ-VOUS QUE...



DÉCÈS BOUTET

Est décédée à Québec, le 3 octobre dernier, à l'âge de 71 ans, Mme Réjeanne Boutet (née Desmeules).

Elle laisse dans le deuil deux fils et une fille dont Pierre (Sylvie Bergevin) d'Edmonton.

Elle fut précédée dans la Maison du Père par son époux Paul-Aimé.

Les funérailles ont été célébrées à Québec le 7 octobre.

DÉCÈS BROUSSEAU

Est décédé le 4 octobre dernier, à University of Alberta Hospital, à l'âge de 51 ans, M. Marcel Léon Brousseau de St-Paul.

Il laisse dans le deuil son épouse depuis 28 ans, Helen, ses enfants: Michael (Pamela), Maurice (Aline), Martin (Susanne), Christine (Cory) et ses petits-enfants: Mikayla, Isaiah, Danika, Daryan, Madison, Justin, Sasha, Marie, Kelsey et Kaitlyn; sa mère Jeannette Brousseau; six frères et six soeurs et de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Il fut précédé dans la Maison du Père par son père, Ovide Brousseau et par un frère, Vincent Brousseau.

Les funérailles ont été célébrées le 8 octobre à la cathédrale de St-Paul, par Mgr Jean-Luc Pigeon.

En lieu et place de tributs floraux, on peut faire des dons à STARS Air Ambulance, a/s C.P. 425, St-Paul, Alberta, T0A 3A0.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00). Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 780-465-6581

Tuteur, en Français, Anglais et Histoire, 7e à la 10e année, lundi et jeudi de 16h à 18h. Roland Soucy au 466-2754. (22-10)

Recherche gardienne pour bébé et 2 écoliers (après école) 2-3 jours par semaine. Votre maison ou la nôtre. Appelez 433-8254. (29-10)

Collectionneur d'art... Des oeuvres de l'ariste Jean-Guy Dallaire sont offertes sur le marché international des ventes aux enchères. Pour plus d'information consultez la page web de l'artiste: jean-guy.com (15-10)

Expertise en carrière, emploi et entreprenariat (programmes gouvernementaux) Service de secrétariat dont correction bilingue, curriculum vitae. Pour information contacter 939-6274 (29-10)



PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO
8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719- 5 Rue S.O
samedi: 17h
dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle
Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e Rue
Samedi:16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Immaculée-Conception
10830-96e Rue
Dimanche:10h30

St-Anne
9810-165e Rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e Rue
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e Rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi
à 19h30
Dimanche: à 9h30

Le Franco sur le Net:
www.francalta.ab.ca/communic.htm